

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 mars 2013



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et au ministre de l'Industrie

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, et l'état des résultats et de la situation financière nette, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de

ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour le vérificateur général du Canada.

Marise Bédard, CPA, CA
directrice principale

Le 17 juin 2013
Ottawa, Canada

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2013 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du CRSNG. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur le rendement du CRSNG concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du CRSNG sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction et en procédant, tous les ans, à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers.

Le système de contrôle interne en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable selon un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés et à apporter les réajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de contrôle interne en matière de rapports financiers pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2013 a été réalisée conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

Le Bureau du vérificateur général, auditeur indépendant du gouvernement du Canada, a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers du CRSNG sans donner d'opinion d'auditeur au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des systèmes de contrôle interne du CRSNG en matière de rapports financiers.

Le vice-président et chef du Conseil,

Le dirigeant principal des finances,

James S. Edwards

Jaime W. Pitfield

Ottawa, Canada

Le 17 juin 2013

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

État de la situation financière au 31 mars (milliers de dollars)

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Passifs		
Créditeurs et charges à payer [note 4]	3 772	3 460
Indemnités de vacances et de congés compensatoires	2 166	2 259
Avantages sociaux futurs [note 5]	<u>1 495</u>	<u>6 387</u>
Total des passifs nets	<u>7 433</u>	<u>12 106</u>
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	2 795	2 497
Débiteurs [note 6]	1 215	1 782
Avances	<u>35</u>	<u>17</u>
Total des actifs financiers nets	<u>4 045</u>	<u>4 296</u>
Dette nette	<u>3 388</u>	<u>7 810</u>
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	382	241
Immobilisations corporelles [note 7]	<u>4 349</u>	<u>2 445</u>
Total des actifs non financiers	<u>4 731</u>	<u>2 686</u>
Situation financière nette	<u><u>1 343</u></u>	<u><u>(5 124)</u></u>

Passif éventuel [note 8]

Obligations contractuelles [note 9]

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

James S. Edwards
Vice-président et chef du Conseil

Jaime W. Pitfield
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada

Le 17 juin 2013

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

**État des résultats et de la situation financière nette
pour l'exercice terminé le 31 mars
(milliers de dollars)**

	2013	2013	2012
	Résultats prévus		
Charges			
Financer la recherche fondamentale	366 986	369 344	357 890
Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement	172 105	184 916	185 161
Appuyer les étudiants et les stagiaires postdoctoraux	153 103	138 747	143 192
Attirer et garder en poste des membres du corps enseignant	142 030	134 645	137 034
Financer la recherche dans des domaines stratégiques	106 741	101 215	107 846
Appuyer l'achat d'appareils et l'accès aux ressources majeures de recherche	43 047	60 251	66 479
Appuyer la commercialisation	37 138	50 743	58 088
Services internes	29 725	28 215	31 054
Promouvoir les sciences et le génie	5 831	5 039	5 174
Total des charges	<u>1 056 706</u>	<u>1 073 115</u>	<u>1 091 918</u>
Revenus			
Revenus divers	0	4	4
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	0	(4)	(4)
Total des revenus	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	<u>1 056 706</u>	<u>1 073 115</u>	<u>1 091 918</u>
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement de Canada	1 055 314	1 072 371	1 085 424
Variations des montants à recevoir du Trésor	0	298	(1 134)
Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères [note 10a)]	6 800	6 913	6 647
Éléments d'actif transférés entre ministères	0	0	12
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	<u>(5 408)</u>	<u>(6 467)</u>	<u>969</u>
Situation financière nette - début de l'exercice	(4 598)	(5 124)	(4 155)
Situation financière nette - fin de l'exercice	<u><u>810</u></u>	<u><u>1 343</u></u>	<u><u>(5 124)</u></u>

Information sectorielle [note 11]

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

**État de la variation de la dette nette
pour l'exercice terminé le 31 mars
(milliers de dollars)**

	<u>2013</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	Résultats prévus		
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(5 408)	(6 467)	969
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 523	2 809	1 028
Amortissement des immobilisations corporelles	(961)	(905)	(1 736)
Gain (perte) net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les réajustements	0	2	(6)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	0	(2)	0
Transfert d'éléments d'actif entre ministères	0	0	12
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	<u>562</u>	<u>1 904</u>	<u>(702)</u>
Variation due aux charges payées d'avance	0	141	(15)
Augmentation (diminution) nette de la dette nette	<u>(4 846)</u>	<u>(4 422)</u>	<u>252</u>
Dette nette - début de l'exercice	7 571	7 810	7 558
Dette nette - fin de l'exercice	<u><u>2 725</u></u>	<u><u>3 388</u></u>	<u><u>7 810</u></u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

**État des flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 mars
(milliers de dollars)**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 073 115	1 091 918
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles [note 7]	(905)	(1 736)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	2	(6)
Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères [note 10a]	(6 913)	(6 647)
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution des débiteurs	(567)	(254)
Augmentation (diminution) des avances	18	(37)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	141	(15)
Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer	(312)	1 502
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	93	(480)
Diminution des avantages sociaux futurs	<u>4 892</u>	<u>151</u>
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	<u>1 069 564</u>	<u>1 084 396</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 809	1 028
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	<u>(2)</u>	<u>0</u>
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	<u>2 807</u>	<u>1 028</u>
Activités de financement	0	0
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u><u>1 072 371</u></u>	<u><u>1 085 424</u></u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le CRSNG a pour but d'aider à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au profit de tous les Canadiens, en appuyant des étudiants, des stagiaires postdoctoraux, des professeurs d'université et des partenariats de recherche universités-industrie. Les subventions, les bourses et les dépenses de fonctionnement du CRSNG sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives. Le CRSNG réalise ses objectifs sous neuf programmes :

a) Financer la recherche fondamentale

Ce programme stimule et favorise l'excellence mondiale en recherche axée sur la découverte au Canada. Les programmes axés sur la découverte du CRSNG appuient les programmes de recherche permanents et de longue durée, ainsi que les projets de recherche de courte durée.

b) Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement

Ce programme favorise la collaboration entre les chercheurs universitaires, l'industrie et d'autres secteurs afin de générer et transférer de nouvelles connaissances aux organisations situées au Canada.

c) Appuyer les étudiants et les stagiaires postdoctoraux

Ce programme appuie la formation de personnes hautement qualifiées au moyen de programmes de bourses d'études, de bourses de recherche et d'allocations.

d) Attirer et garder en poste des membres du corps enseignant

Ce programme vise à attirer certains des chercheurs les plus accomplis et prometteurs au monde pour enseigner dans les universités canadiennes, et à maintenir ceux-ci en poste.

e) Financer la recherche dans des domaines stratégiques

Ce programme permet de financer des activités et des projets de recherche dans des domaines ciblés d'importance nationale et des domaines émergents susceptibles de revêtir une importance pour le Canada.

f) Appuyer l'achat d'appareils et l'accès aux ressources majeures de recherche

Ce programme appuie l'acquisition, l'entretien et le fonctionnement d'appareils et de ressources de recherche majeures.

g) Appuyer la commercialisation

Ce programme appuie le développement de technologies prometteuses sur le plan commercial et favorise le transfert des connaissances et des technologies aux entreprises canadiennes aux fins de commercialisation.

h) Services internes

Le CRSNG et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) partagent des services internes pour l'administration générale, les ressources humaines, les finances, l'administration des octrois, la gestion et la technologie de l'information, ainsi que les services de vérification. Ce modèle de services administratifs communs s'est avéré très efficace pour les deux organismes subventionnaires fédéraux. Par ailleurs, le CRSNG a mis en place ses propres services internes pour répondre aux besoins qui lui sont propres en matière de gouvernance, de politiques, de planification, de statistiques, d'évaluation des programmes, de mesure du rendement, de communications et de relations internationales.

i) Promouvoir les sciences et le génie

Ce programme suscite l'intérêt du public pour les sciences, les mathématiques et le génie, et encourage la prochaine génération d'étudiants à envisager des carrières dans ces domaines, procurant ainsi au Canada un bassin constamment alimenté de découvreurs et d'innovateurs.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le CRSNG est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au CRSNG ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état de la situation financière ainsi que dans l'état des résultats et de la situation financière nette ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette correspondent aux montants rapportés dans les états financiers prospectifs intégrés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013.

Le risque de liquidité est le risque que le CRSNG éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. Pour gérer ce risque, le CRSNG se doit de gérer ses activités et ses dépenses dans le respect des crédits qui ont été approuvés par le Parlement ou des limites des dotations approuvées par le Conseil du Trésor.

Chaque année, le CRSNG présente au Parlement des informations sur les dépenses prévues dans le Budget des dépenses. Ces estimations aboutissent au dépôt de projets de loi de crédits (qui une fois adoptés deviennent des lois de crédits), conformément au cycle des rapports sur les dépenses gouvernementales. Le CRSNG procède ensuite aux engagements des dépenses de manière à ce que les soldes non grevés des affectations et des crédits budgétaires fassent régulièrement l'objet d'une surveillance et de rapports, pour s'assurer que les crédits suffisent pour toute la période et pour veiller à ne pas les dépasser.

Conformément à l'article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la politique de gestion du risque de liquidité du CRSNG stipule ce qui suit : « Il ne peut être passé de marché ou autre entente prévoyant un paiement, dans le cadre d'un programme auquel est affecté un crédit ou un poste figurant dans les prévisions de dépenses alors déposées devant la Chambre des communes et sur lequel le paiement sera imputé, que si le solde disponible non grevé du crédit ou du poste est suffisant pour l'acquittement de toutes les dettes contractées à cette occasion pendant l'exercice au cours duquel a lieu la passation. »

L'exposition au risque du CRSNG, et ses objectifs, politiques et processus de gestion et d'évaluation de ce risque n'ont pas changé de manière notable par rapport à l'exercice précédent.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

Le CRSNG fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le CRSNG est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le CRSNG sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement.

c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du CRSNG et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le CRSNG a le droit de prélever du Trésor, sans autre affectation d'autorisations, pour s'acquitter de ses passifs. Ce montant n'est pas considéré comme un instrument financier.

d) Revenus

Les revenus divers sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle l'opération ou l'événement qui a donné lieu aux revenus a lieu.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs du CRSNG. Bien que l'on s'attende à ce que le président par intérim maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'organisme.

e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les subventions et les bourses sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi, quand celui-ci a satisfait aux critères d'admissibilité, que l'engagement a été approuvé et que le paiement est dû avant la fin de l'exercice.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour des locaux et des services de vérification ainsi que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

f) Avantages sociaux futurs

(i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeur administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CRSNG au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du CRSNG découlant du Régime. La responsabilité du CRSNG relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du Régime.

(ii) Indemnités de départ : Certains employés ont droit aux indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision pour moins-value est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le CRSNG n'est pas exposée à un risque de crédit important. Les créances sont payables sur demande. Les créances représentent en majorité des sommes dues par d'autres ministères ou organismes publics du gouvernement du Canada, pour lesquels le risque potentiel de pertes est minime. L'exposition maximale du CRSNG au risque de crédit est égale à la valeur comptable de ses créances.

h) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

i) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le CRSNG n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels usuels installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels conçus à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée ou de la vie utile de l'amélioration

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les réajustements deviennent nécessaires, ceux-ci sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Autorisations parlementaires

Le CRSNG reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état de la situation financière ainsi que dans l'état des résultats et de la situation financière nette d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du CRSNG pour l'exercice diffère selon qu'il est présenté en appliquant le financement attribué par le gouvernement ou la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux qui suivent :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	(milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 073 115	1 091 918
Réajustements pour les postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(905)	(1 736)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	2	(6)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(6 913)	(6 647)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	93	(480)
Diminution des avantages sociaux futurs	4 892	151
Remboursement de charges des exercices antérieurs	2 747	1 523
Autres réajustements	<u>1</u>	<u>0</u>
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	1 073 032	1 084 723
Réajustements pour les éléments qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations:		
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 809	1 028
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(2)	0
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	<u>141</u>	<u>(15)</u>
Total des éléments qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations	2 948	1 013
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u><u>1 075 980</u></u>	<u><u>1 085 736</u></u>

b) Autorisations fournies et utilisées

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	(milliers de dollars)	
Autorisations fournies		
Crédit 80 - Subventions	1 024 465	1 037 114
Moins: Crédit périmé	<u>(1 736)</u>	<u>(949)</u>
Dépenses de subventions	1 022 729	1 036 165
Crédit 75 – Dépenses de fonctionnement	50 424	46 894
Moins: Crédit de fonctionnement périmé	(2 446)	(2 506)
Affectation bloquée	<u>(129)</u>	<u>(85)</u>
Dépenses de fonctionnement	47 849	44 303
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 402	5 268
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u><u>1 075 980</u></u>	<u><u>1 085 736</u></u>

4. Crédoeurs et charges à payer

Les crédoeurs et les charges à payer sont évalués au coût et sont dus, en majorité, dans un délai de six mois suivant la date de clôture.

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoeurs et des charges à payer du CRSNG.

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	(milliers de dollars)	
Crédoeurs - autres ministères et organismes	703	335
Crédoeurs - parties externes	<u>2 187</u>	<u>2 117</u>
Total des crédoeurs	2 890	2 452
Charges à payer	882	1 008
Total des crédoeurs et des charges à payer	<u><u>3 772</u></u>	<u><u>3 460</u></u>

5. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés du CRSNG participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 p.100 par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées dans les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le CRSNG versent des cotisations couvrant le coût du Régime. En 2012-2013, les charges s'élèvent à 3 857 228 \$ (3 787 683 \$ en 2011-2012), soit environ 1,7 fois (1,8 fois en 2011-2012) les cotisations des employés.

La responsabilité du CRSNG relative au Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du Régime.

b) Indemnités de départ

Le CRSNG verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations de termes et conditions avec certains groupes d'employés et des changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courues. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	(milliers de dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	6 387	6 538
Charge (gain) pour l'exercice	(646)	970
Prestations versées pendant l'exercice	<u>(4 246)</u>	<u>(1 121)</u>
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	<u>1 495</u>	<u>6 387</u>

6. Débiteurs

Le tableau qui suit présente les détails des débiteurs du CRSNG :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	(milliers de dollars)	
Débiteurs - autres ministères et organismes	921	925
Débiteurs - parties externes	<u>309</u>	<u>875</u>
Sous-total	1 230	1 800
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(15)	(18)
Débiteurs nets	<u><u>1 215</u></u>	<u><u>1 782</u></u>

7. Immobilisations corporelles
(milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2013	2012
Matériel informatique	5 837	125	(36)	5 926	5 014	443	(36)	5 421	505	823
Logiciels	6 292	61	0	6 353	5 963	120	0	6 083	270	329
Autre matériel	229	112	0	341	216	7	0	223	118	13
Mobilier	4 121	0	(6)	4 115	3 361	300	(6)	3 655	460	760
Véhicules motorisés	3 736	16	0	3 752	3 685	35	0	3 720	32	51
Actifs en construction	469	2 495	0	2 964	0	0	0	0	2 964	469
Total	20 684	2 809	(42)	23 451	18 239	905	(42)	19 102	4 349	2 445

8. Passif éventuel

Dans une déclaration signifiée au CRSNG et à deux de ses employés, un chercheur a indiqué qu'il intenterait une poursuite pour rupture de contrat et diffamation qui pourrait s'élever à 33,5 millions de dollars, car le CRSNG avait mis fin aux subventions de ce dernier après qu'une enquête de l'université du chercheur ait révélé qu'il s'agissait d'inconduite et que le CRSNG ait déterminé que le chercheur n'avait pas respecté ses politiques. Puisque la procédure n'en est qu'à un stade relativement peu avancé, la réclamation ne peut pas être évaluée en ce moment. Par conséquent, aucun passif se rapportant à cette éventualité n'a été constaté dans les états financiers.

9. Obligations contractuelles

Le versement des subventions et des bourses accordées pour les exercices futurs est assujéti à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2013, les engagements pour les octrois des exercices futurs se répartissent comme suit :

	(milliers de dollars)
2013-14	878 369
2014-15	660 738
2015-16	430 157
2016-17	261 088
2017-18 et exercices ultérieurs	147 890
Total	<u><u>2 378 242</u></u>

De par leur nature, les activités du CRSNG peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le CRSNG sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs exercices lors d'acquisition de biens ou de prestation de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	(milliers de dollars)
2013-14	179
2014-15	111
2015-16	67
2016-17	25
2017-18 et exercices ultérieurs	0
Total	<u><u>382</u></u>

10. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le CRSNG est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, le CRSNG a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le CRSNG a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux et aux services de vérifications ainsi que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	(milliers de dollars)	
Locaux	4 122	3 963
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	2 700	2 594
Services de vérification	91	90
Total	<u><u>6 913</u></u>	<u><u>6 647</u></u>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette.

b) Administration de programmes au nom d'autres ministères

Le CRSNG administre des fonds qui proviennent d'autres ministères et organismes du gouvernement en émettant des subventions, des bourses et d'autres paiements connexes en leur nom. Durant l'exercice, il a engagé des charges de 12 626 771 \$ (13 024 263 \$ en 2011-2012) en subventions et en bourses de ce genre. Ces charges sont constatées dans les états financiers de ces ministères et organismes du gouvernement et ne sont pas enregistrées dans les présents états financiers.

Dans certaines circonstances, le CRSNG recouvre également des frais administratifs lorsqu'il absorbe un fardeau administratif important pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organismes. Ces frais se sont élevés à 401 742 \$ durant l'exercice (537 951 \$ en 2011-2012) et ont réduit les charges de fonctionnement du CRSNG.

11. Information segmenté

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes du CRSNG. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées pour les principaux programmes, par principaux articles de dépenses. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(milliers de dollars)

	Financer la recherche fondamentale	Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement	Appuyer les étudiants et les stagiaires postdoctoraux	Attirer et garder en poste des membres du corps enseignant	Financer la recherche dans des domaines stratégiques	Appuyer l'achat d'appareils et l'accès aux ressources majeures de recherche	Appuyer la commercialisation	Services internes	Promouvoir les sciences et le génie	2013 Total	2012 Total
Paiements de transfert											
Subventions et bourses	363 415	176 470	135 818	133 440	98 489	59 183	48 354	0	4 972	1 020 141	1 034 752
Charges de fonctionnement											
Salaires et avantages sociaux	5 087	6 767	2 609	1 081	2 437	918	2 094	16 607	59	37 659	40 199
Logement et locations	30	32	10	2	5	5	4	4 872	0	4 960	4 393
Services professionnels et spécialisés	185	665	64	37	82	33	109	3 539	2	4 716	6 014
Transport et communications	619	894	243	79	189	111	176	833	6	3 150	3 623
Services publics, fournitures et approvisionnements	1	31	0	6	12	0	5	899	0	954	334
Amortissement des immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	905	0	905	1 736
Information	7	57	3	0	1	1	1	505	0	575	732
Réparation et entretien	0	0	0	0	0	0	0	55	0	55	129
Perte sur l'allocation d'immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Total - Charges de fonctionnement	5 929	8 446	2 929	1 205	2 726	1 068	2 389	28 215	67	52 974	57 166
Total - Charges	369 344	184 916	138 747	134 645	101 215	60 251	50 743	28 215	5 039	1 073 115	1 091 918
Revenus											
Revenus divers	0	0	2	0	0	0	0	2	0	4	4
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	0	0	(2)	0	0	0	0	(2)	0	(4)	(4)
Total - Revenus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coût net des activités poursuivies	369 344	184 916	138 747	134 645	101 215	60 251	50 743	28 215	5 039	1 073 115	1 091 918